

DISCOURS DU 28.10.2023

Loi sur l'amélioration du rapatriement, ordonnance de crise, ordonnance d'instrumentalisation - ces dernières semaines, les politiciens et les autorités allemandes ne cessent de présenter de nouvelles inventions de mots, toutes plus incompréhensibles les unes que les autres. Le point commun de ces virelangues est qu'elles violent ou mettent en danger les droits fondamentaux des personnes en fuite et des demandeurs d'asile. Et ils emballent de manière détournée une attitude populiste de droite qui attise le racisme et l'exclusion.

Mais en fait, pourquoi ça marche ?

Le 11 octobre, Nancy Faeser présente au nom du gouvernement Ampel le soi-disant paquet de rapatriement. Son objectif : faciliter les expulsions et donc les étendre massivement, quel qu'en soit le prix. Détention en vue de l'expulsion, détention pour des motifs de sûreté, détention pour coopération et détention pour des motifs de sûreté - la jungle législative prévoit déjà les formes les plus diverses de privation de liberté pour permettre les expulsions. Et avec les nouveaux durcissements de la loi, la privation des droits des personnes en fuite atteint un nouveau niveau.

La détention pour des motifs de sûreté doit être prolongée de trois mois actuellement à six mois si le départ de la personne est impossible.

de la personne n'est pas réalisable. Même si l'État de destination accepte de prendre en charge la personne détenue pendant les six mois de détention, cela ne change rien à la durée de la détention. Cela signifie donc que : Des personnes sont tout simplement enfermées pendant six mois !

Autre chicane dans le nouveau projet de loi : le durcissement de la détention pour coopération. Ainsi, une personne en fuite devrait déjà être emprisonnée si les autorités estiment que la personne ne contribue soi-disant pas à clarifier son identité. Or, il est tout simplement impossible pour de nombreuses personnes en fuite d'obtenir un passeport de leur ambassade.

De plus, les personnes risquent non seulement d'être placées en détention en vue de leur expulsion, mais aussi en détention provisoire.

de quitter le territoire. Selon la loi actuelle, une personne en fuite peut être placée en rétention pour des raisons de sécurité.

La loi prévoit que les personnes en situation irrégulière peuvent être placées en garde à vue pendant dix jours au maximum pour "garantir l'exécution de l'expulsion".

Malgré les réserves émises par la Constitution et le droit européen, le gouvernement maintient la détention de fait sans motif de détention. Le nouveau durcissement présente : la durée de la détention passe de 10 à 28 jours. L'allongement à quatre semaines est justifié par le fait que les dix jours précédents sont soi-disant trop courts dans la pratique pour procéder à l'expulsion. Or, ce sont des raisons juridiques et humanitaires qui empêchent la plupart des expulsions, et non le manque de temps.

Il s'agit ici de personnes qui sont détenues de facto sans qu'il y ait eu délit !

Nous exigeons la fin immédiate de toutes ces formes de détention et nous disons non aux durcissements !

Nous remontons le temps de quelques mois encore : en mai 2023, le gouvernement convient d'une "Joint Declaration" avec l'Irak. Le 9 octobre, ProAsyl annonce des nouvelles inquiétantes : Le gouvernement fédéral accélère les expulsions vers l'Irak. Les tolérances des Irakiens ne sont plus prolongées. Cela concerne potentiellement 28.000 Irakiens qui vivent ici en situation de tolérance.

Pourtant, la situation en Irak est toujours fragile et dangereuse. Le mois dernier, le ministère des Affaires étrangères a annoncé que l'État irakien était toujours "responsable

de nombreuses violations des droits de l'homme". La torture et les arrestations arbitraires y sont quotidiennes, tout comme la violence à l'encontre des femmes et des personnes queer. Les Yézidis, qui sont particulièrement menacés en Irak et qui doivent désormais également être expulsés, ont déjà entamé une grève de la faim à Berlin. Les expulsions vers des pays où la situation des droits de l'homme et de l'humanité est mauvaise ne doivent pas avoir lieu !

Désormais, les autorités allemandes expulsent autant que possible dans leur hystérie de l'expulsion. Pas plus tard que le 17 octobre, une famille qui vivait depuis 9 ans à Titisee a été expulsée vers la Gambie avec ses 7 enfants, tous nés ici. L'aide publique promise n'a pas été fournie. Les droits des personnes concernées ne sont réglés nulle part en cas d'expulsion. La situation sociale du retour est catastrophique pour de nombreuses personnes en fuite. Ces derniers temps, de plus en plus de personnes expulsées sont détenues dans leur pays d'origine après leur expulsion.

Seuls neuf pour cent des quelque 300.000 personnes tolérées sont accusées d'empêcher leur propre expulsion. Les 91 % restants ne peuvent pas être expulsés pour des raisons humanitaires par exemple. Et déjà aujourd'hui, plus de 50 % des décisions de détention en vue de l'expulsion prises par les tribunaux locaux sont illégales.

Pourquoi le gouvernement allemand adopte-t-il maintenant un paquet de mesures d'expulsion après l'autre ? Les politiques de tous bords rivalisent de rhétorique contre les demandeurs d'asile. Mais il ne s'agit pas seulement d'intercepter des voix d'électeurs : ceux qui croient que Nancy Faeser et Olaf Scholz se contentent de parler à la bouche de l'AFD méconnaissent la brutalité de la logique d'État et l'idéologie raciste qui s'étend profondément jusqu'au soi-disant centre de la société. Les nouvelles lois sont censées symboliser la puissance d'action, bien qu'elles n'augmentent pas ou peu les expulsions. Les crises multiples s'aggravent. Et au lieu d'un changement radical de système, l'Europe tente de résoudre le problème par des clôtures toujours plus hautes, des accords toujours plus perfides et des gardes-frontières toujours moins scrupuleux. C'est là que se révèle la folie de la logique étatique, à savoir l'idée de contrôler ses propres frontières et de préserver ainsi sa propre identité, dite allemande.

L'"être humain" auquel s'appliquent les droits de l'homme en Europe n'est pas le Gambien dans le canot pneumatique ni l'Irakienne dans le centre de rétention. C'est pourquoi tous les appels à "plus de droits de l'homme" sont certes bien intentionnés, mais ils passent à côté du problème : les droits de l'homme n'ont jamais été prévus pour tous. C'est pourquoi nous sommes aujourd'hui dans la rue - car ce dont nous avons besoin, c'est d'une société émancipatrice qui préserve réellement la dignité et les droits de chaque être humain ! C'est pourquoi nous exigeons : un monde sans centres de rétention, sans frontières et sans murs !

Nous exigeons un monde sans frontières : Le droit de rester pour tous !